

Dépistage

mode d'emploi

C'est quoi

un test de dépistage ?

Une simple prise de sang permet de détecter la présence du virus du sida (VIH) dans l'organisme. C'est une démarche libre et volontaire.

On peut le faire :

- dans une consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) : consultation et test gratuits;
- dans certains centres de planification et d'éducation familiale : consultation et test gratuits;
- dans un laboratoire d'analyses : le test est remboursé à 100 % par la sécurité sociale s'il est prescrit par un médecin.

VIH : Virus de l'Immuno-déficience Humaine
CDAG : Consultation de Dépistage Anonyme et Gratuit

Pourquoi

faire un test de dépistage ?

- > Connaître le résultat du test de dépistage permet de bénéficier le plus tôt possible d'un suivi médical. Aujourd'hui, il existe des médicaments efficaces qui permettent de ralentir l'évolution de l'infection. Il n'est jamais trop tard pour se soigner. On peut faire un test même si on a pris un risque il y a longtemps.
- > Connaître le résultat de son test permet aussi de savoir si on doit mettre un préservatif pour protéger son ou ses partenaires.

Le résultat du test n'est valable que pour soi-même. Chaque partenaire doit faire son propre test.

Quand

faire un test de dépistage ?

Si vous avez pris un risque :

- Vous avez eu un rapport sexuel sans préservatif avec une personne dont vous ne savez pas si elle est séronégative.
- Le préservatif s'est déchiré ou a glissé durant le rapport sexuel.
- Vous avez partagé le matériel d'injection lors d'un usage de drogue.

Si vous souhaitez abandonner le préservatif :

- Vous vivez une relation stable et vous ne souhaitez plus utiliser de préservatif dans votre couple.
- Vous envisagez d'avoir un enfant.

> Consultez un médecin dans une consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) ou votre médecin traitant.

• On peut savoir 15 jours après la prise de risque si on est contaminé(e) par le virus du sida.

• Ce n'est que 3 mois après la prise de risque qu'on peut être sûr(e) de ne pas être contaminé(e) par le virus du sida.

> Si vous êtes séropositif(ve), un médecin vous suivra régulièrement et pourra, si c'est nécessaire, vous proposer un traitement.

Séronégatif (ve) = non contaminé(e) par le virus du sida
Séropositif (ve) = contaminé(e) par le virus du sida

Si vous avez pris un risque il y a moins de 48 h :

> Rendez-vous le plus tôt possible aux urgences d'un hôpital, si possible avec votre partenaire, en vue d'un traitement pouvant éviter la contamination.

Où

faire un test de dépistage ?

Il existe au moins une consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) par département.

Pour connaître l'adresse de la CDAG la plus proche de chez vous :

Sida Info Service au 0800 840 800

Appel anonyme et gratuit d'un poste fixe, 24h/24
www.sida-info-service.org

Sida Info Droit : 0 810 636 636

Appel anonyme au prix d'une communication locale